

NUMERO D'ANONYMAT (transmis lors de l'épreuve) :

Examen initiateur du 10/10/2021  
Epreuve écrite de réglementation, 60 min  
Coefficient 2



*L'usage des téléphones portables est interdit.*

*Aucun document autorisé.*

*Les réponses sont à écrire dans les cadres prévus à cet effet*

*Le sujet contient quatre pages à rendre en fin d'épreuve.*

**1) Quelles sont vos prérogatives en tant que E1 plongée scaphandre ?**

**2) Qu'est-ce qu'un E2 et quelles sont les prérogatives complémentaires du E1 ?**

**3) Qui est responsable techniquement de l'organisation, de la sécurité, du déclenchement des secours et qui attribue les rôles des enseignants et des pratiquants pour la formation en milieu naturel ?**

**4) Quel est le matériel réglementaire de secours et d'assistance qu'un E1 est en charge de vérifier ?**

**5) Quel est le matériel de plongée réglementaire qu'un plongeur en formation PE12 doit avoir en milieu naturel ?**

**6) Quel est le matériel de plongée réglementaire de l'enseignant pour encadrer en milieu naturel ?**

**7) Combien d'élèves au maximum un enseignant peut encadrer en milieu naturel ?**

**8) Donner un exemple de responsabilité pénale. Peut-on prendre une assurance en responsabilité pénale et si oui comment ?**

**9) Donner un exemple de responsabilité civile. Peut-on prendre une assurance en responsabilité civile et si oui comment ?**

**10) Quel est l'intérêt pour le licencié de souscrire à une assurance complémentaire ? Quelle est l'obligation des clubs vis-à-vis de cette assurance ?**

**11) Une famille de cinq personnes souhaite faire un baptême de plongée en piscine. Alex 7 ans, Dom 11 ans avec handicap (en fauteuil), Fred 11 ans, Chris 16 ans et Sam un des parents.**

**Compléter le tableau suivant :**

	Baptême : oui/non justifier	Conditions du baptême (encadrement, profondeur...)
Alex		
Dom		
Fred		
Chris		
Sam		

**12) À la suite du baptême, quelles sont les cursus de la commission technique de la FFESSM pour que les membres de cette famille pratiquent la plongée ?**

**Compléter le tableau suivant :**

Alex	
Dom	
Fred	
Chris	
Sam	

**13) La délivrance de la première licence est conditionnée par la présentation d'un CACI. Que signifie l'acronyme CACI ?**

--

**14) Comment avoir un CACI :**

- a. pour un pratiquant entrant en formation N1
- b. pour un jeune pratiquant de moins de 14 ans ?

--

**15) Si le CACI a une durée de validité de combien est-elle pour la pratique en scaphandre ?**

**16) Quelles sont les préconisations fédérales en matière de température, durée d'immersion, nombre d'immersion et matériel pour la pratique de la plongée jeunes en milieu naturel ?**

**17) Les blocs de plongée d'un club sont dans le régime TIV. Quelles sont les règles à appliquer aux blocs de plongée pour qu'ils soient dans ce régime ?**

**18) Quel est le marquage obligatoire que doit avoir un équipement de plongée confié par le club à un pratiquant ?**

**19) Comment suivre/gérer les équipements EPI au sein du club ?**

NUMERO D'ANONYMAT (transmis lors de l'épreuve) :

Examen initiateur du 10/10/2021  
Epreuve écrite de réglementation  
45 min + 15 min si besoin  
Coefficient 2



*L'usage des téléphones portables est interdit.*

*Aucun document autorisé.*

*Les réponses sont à écrire dans les cadres prévus à cet effet*

*Le sujet contient quatre pages à rendre en fin d'épreuve.*

**1) Quelles sont vos prérogatives en tant que E1 plongée scaphandre ?**

Directeur de plongée en piscine fosse ne dépassant pas 6 m de profondeur.  
Enseignant dans l'espace 0-6 m de profondeur (piscine + milieu naturel) :

- pour jeunes en formation jusqu'au plongeur d'or
- pour adultes en formation N1-N2

Valide compétences du cursus niveau 1 pour les formations piscine

**2) Qu'est-ce qu'un E2 et quelles sont les prérogatives complémentaires du E1 ?**

E2 = E1 + GP/N4  
Enseignant dans l'espace 0-20 m jusqu'au niveau 4 (piscine + milieu naturel)  
Valide compétences des cursus N1 et N2 (piscine + milieu naturel)  
Valide les plongées qu'il a encadrées  
GP dans l'espace 0-40 m pour PE40 (piscine + milieu naturel)

**3) Qui est responsable techniquement de l'organisation, de la sécurité, du déclenchement des secours et qui attribue les rôles des enseignants et des pratiquants pour la formation en milieu naturel ?**

Un Directeur de Plongée  
Présent sur le site  
E3 minimum pour les formations

**4) Quel est le matériel réglementaire de secours et d'assistance qu'un E1 est en charge de vérifier ?**

Ensemble d'oxygénothérapie bouteille d'O<sub>2</sub>, +manodétendeur, débit-litre, tuyau de raccordement  
Un BAVU avec sac de réserve d'air et trois masques (grand, moyen, petit)  
Un masque à haute concentration  
Une couverture isothermique  
Un plan de secours adapté au site  
Un moyen de communication pour alerter les secours  
De l'eau douce potable  
Des fiches d'évacuation  
Trousse de secours  
Bonus : bloc de secours, tablette de notation immergeable, table de décompression

**5) Quel est le matériel de plongée réglementaire qu'un plongeur en formation PE12 doit avoir en milieu naturel ?**

Un système de contrôle du stock d'air => manomètre immergeable ou équivalent  
Un système gonflable au moyen de gaz comprimé pour regagner la surface et s'y maintenir => stab avec tuyau de raccordement au bloc de plongée

**6) Quel est le matériel de plongée réglementaire de l'enseignant pour encadrer en milieu naturel ?**

Un bloc de plongée avec deux sorties indépendantes  
Deux détendeurs complets, montés chacun sur chaque sortie indépendante du bloc  
Un moyen de contrôler les caractéristiques de la plongée (ordinateur de plongée...)  
Un parachute de palier

**7) Combien d'élèves au maximum un enseignant peut encadrer en milieu naturel ?**

Tous les enseignants peuvent avoir au plus 4 élèves

**8) Donner un exemple de responsabilité pénale. Peut-on prendre une assurance en responsabilité pénale et si oui comment ?**

La responsabilité est un manquement à une règle établie. (infraction)  
Exemples : Faire le baptême de deux personnes en même temps,  
ne pas avoir vérifié le matériel de secours et d'assistance,  
encadrer des plongeurs plus profond que leurs aptitudes notées sur fiche de sécurité...  
La responsabilité pénale n'est pas assurable.  
Bonus : la constatation d'une infraction peut conduire à des peines

**9) Donner un exemple de responsabilité civile. Peut-on prendre une assurance en responsabilité civile et si oui comment ?**

La responsabilité civile est l'obligation de réparer les dommages causés à autrui  
Exemple : faire tomber par maladresse un plomb sur le pied d'une personne, abimer par inadvertance le matériel d'un tiers...  
La responsabilité civile est assurable. La licence FFESSM remplit ce rôle et on peut la faire jouer s'il y a un tiers responsable, un dommage involontaire, un lien entre le dommage et ce qui l'a causé et sans violation de règles établies.

**10) Quel est l'intérêt pour le licencié de souscrire à une assurance complémentaire ? Quelle est l'obligation des clubs vis-à-vis de cette assurance ?**

En cas d'absence de tiers responsable l'assurance complémentaire souscrite peut prendre en charge les frais médicaux, de rapatriement, rembourser le matériel cassé...  
Les clubs ont l'obligation d'informer les adhérents de l'utilité de cette assurance facultative.

11) Une famille de cinq personnes souhaite faire un baptême de plongée en piscine. Alex 7 ans, Dom 11 ans avec handicap (en fauteuil), Fred 11 ans, Chris 16 ans et Sam un des parents.

Compléter le tableau suivant :

	Baptême : oui/non justifier	Conditions du baptême (encadrement, profondeur...)
Alex	NON (âge inférieur à 8 ans)	
Dom	OUI (conditions spécifiques)	Avec certificat médical + enseignant EH qui fait le baptême + limité à deux mètres si CACI fait par tout médecin
Fred	OUI	Avec E1 minimum ; 3 mètres max
Chris	OUI	Avec E1 minimum ; 6 mètres max
Sam	OUI	Avec E1 minimum ; 6 mètres max

12) Suite au baptême, quelles sont les cursus de la commission technique de la FFESSM pour que les membres de cette famille pratiquent la plongée ?

Compléter le tableau suivant :

Alex	Cursus jeunes bulles => étoile de mer (cursus sans scaphandre)
Dom	Cursus PESH ou cursus jeunes plongeurs
Fred	Cursus jeunes plongeurs => plongeur de bronze, d'argent ou d'or (avec scaphandre)
Chris	Cursus adulte => plongeur N1 (PE20)
Sam	Plongeur N1 (PE20)

13) La délivrance de la première licence est conditionnée par la présentation d'un CACI. Que signifie l'acronyme CACI ?

CACI = Certificat d'Absence de Contre-Indications

14) Comment avoir un CACI :

- a. pour un pratiquant entrant en formation N1
- b. pour un jeune pratiquant de moins de 14 ans ?

Les deux personnes ont leur CACI qui peut être délivré par tout médecin  
Pour le jeune, le CACI est établi suivant un modèle téléchargeable sur site FFESSM

**15) Si le CACI a une durée de validité de combien est-elle pour la pratique en scaphandre ?**

Le CACI a une validité de 1 an pour la pratique scaphandre

**16) Quelles sont les préconisations fédérales en matière de température, durée d'immersion, nombre d'immersion et matériel pour la pratique de la plongée jeunes en milieu naturel ?**

Plongée sans palier  
Jusqu'à 12 ans, une seule plongée par 24 heures  
Si température de l'eau inférieure à 12°C pas de plongée  
Si température de l'eau inférieure à 23°C plongée de 25 min max  
Matériel de plongée adapté à la morphologie de l'enfant

**17) Les blocs de plongée d'un club sont dans le régime TIV. Quelles sont les règles à appliquer aux blocs de plongée pour qu'ils soient dans ce régime ?**

Bloc inscrit au registre du club  
Inspection visuelle au moins une fois par an par personne formée TIV  
Rédaction d'un rapport d'inspection archivé au niveau du club  
Enregistrement de la visite au niveau fédéral  
Requalification par organisme indépendant tout les 6 ans

**18) Quel est le marquage obligatoire que doit avoir un équipement de plongée confié par le club à un pratiquant ?**

Marquage CE

**19) Comment suivre/gérer les équipements EPI au sein du club ?**

Avec une fiche de gestion dont le contenu est réglementaire